

**Budgets 2004-2005 et économie sociale:
PROGRÈS DU CÔTÉ D'OTTAWA, INQUIÉTUDES ENVERS QUÉBEC**

Montréal, le 11 mars 2004 – Le Chantier de l'économie sociale a beaucoup travaillé au cours des dernières semaines avec des représentants d'Ottawa et de Québec afin que les budgets qui seront déposés au cours des prochains jours consolident et soutiennent les entreprises d'économie sociale, favorisant ainsi le développement des communautés. Si les choses se présentent bien du côté d'Ottawa, le discours tenu par les responsables du Québec est pour le moins inquiétant.

C'est ce qu'a déclaré aujourd'hui Nancy Neamtan, présidente et directrice générale du Chantier au cours d'une conférence de presse pré-budgets tenue au cinéma Beaubien, une entreprise d'économie sociale de Montréal. Lors de cette conférence de presse, madame Neamtan était accompagnée par des membres de l'Exécutif du Chantier représentant divers secteurs de l'économie sociale :

- Anne-Marie Brunelle, Comité d'économie sociale de l'île de Montréal;
- Patrick Duguay, Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides;
- Marc Lamarche, Confédération québécoise des coopératives d'habitation;
- Gabriel Tremblay, Conseil québécois des entreprises adaptées.

Pour toutes ces personnes, et pour beaucoup d'autres qui oeuvrent en économie sociale, le premier budget du gouvernement Martin doit être à la hauteur des attentes créées par le Discours du Trône et par la nomination, pour la première fois, d'une secrétaire parlementaire responsable de l'économie sociale au Conseil des ministres. Cela, dans le respect total des champs de compétence fédéral-provincial. « *Les fonctionnaires d'Ottawa, comme les politiciens, semblent avoir compris qu'on peut gagner sur tous les fronts en investissant dans le développement de l'économie sociale. Nous souhaitons maintenant que le budget du 23 mars traduise cette ouverture en engagements concrets* », a commenté madame Neamtan.

Le premier budget Séguin doit quant à lui poursuivre dans la voie de la reconnaissance gouvernementale québécoise qui s'est traduite, depuis quelques années, par des politiques publiques fructueuses. Ce budget doit s'appuyer sur des partenariats avec la société civile afin d'optimiser les probabilités de répondre de manière originale et efficiente aux besoins des communautés dans toutes les régions du Québec. Selon Nancy Neamtan : « *Malgré quelques déclarations intéressantes, les gens de Québec semblent trop absorbés par leur processus de réingénierie pour s'intéresser aux résultats. De plus, les multiples messages provenant du gouvernement ne sont pas tous cohérents. Cela nous inquiète parce qu'il serait dommage pour le développement des régions et des centres urbains que Québec s'endorme au moment où Ottawa se réveille* ».

Les récentes déclarations du Premier ministre Paul Martin (discours du Trône), du ministre des Finances Yves Séguin (lors des consultations prébudgétaires) et du ministre du Développement économique et régional Michel Audet (lors de la commission sur le rapport Brunet), pour ne nommer que celles-là, ont suscité des attentes élevées du côté des acteurs d'économie sociale, autant ceux et celles qui oeuvrent au sein de ces entreprises que ceux et celles qui les soutiennent.

Les entreprises d'économie sociale sont parmi les mieux placées pour participer au développement des régions du Québec et elles s'attendent à ce que ces multiples manifestations d'intentions se traduisent maintenant par des engagements fermes.

Le temps est venu de s'attarder au scandale

Selon le Chantier de l'économie sociale, les gouvernements devraient profiter des dépôts de leurs budgets pour commencer à régler un scandale criant : celui du mal-développement des régions et des centres urbains du Québec. « *S'il y a un scandale tout aussi sérieux que celui des commandites, tout aussi grave et tout aussi inacceptable, c'est bien celui de la pauvreté et de l'exclusion dans un pays riche* », a ajouté aujourd'hui Nancy Neamtan.

« L'accentuation des écarts entre les citoyens plus favorisés et ceux qui le sont moins ainsi qu'entre les collectivités prospères et les collectivités dévitalisées illustre bien l'importance de s'appuyer davantage sur un développement économique plus inclusif et d'offrir un meilleur soutien à l'entrepreneuriat collectif. »

Les limites de l'approche traditionnelle, qui consiste à offrir des incitatifs généraux à l'entreprise privée, ont été démontrées à maintes reprises. Le cas de la Gaspésie n'est que l'exemple le plus récent de ces limites. Bien qu'il ne faille pas sous-estimer l'apport que peuvent avoir des projets majeurs sur le développement de certaines collectivités, il faut plus que jamais encourager par tous les moyens la prise en charge par des communautés locales de leur développement.

Or, les entreprises d'économie sociale deviennent le choix de plus en plus fréquent de citoyens désireux d'assurer le développement de leur région et de démontrer leur volonté d'occuper leur territoire et d'améliorer collectivement leur sort et celui de leurs concitoyens. Cette volonté a mené, par exemple, à l'essor des ressourceries, des entreprises de travail adapté, des entreprises d'aide domestique, des entreprises culturelles... Pour soutenir ce développement, les gouvernements doivent développer de nouvelles formes de politiques publiques et accélérer les investissements dans le secteur de l'économie sociale.

Rappel des demandes

Que ce soit pendant les consultations prébudgétaires du ministre Séguin, en commission parlementaire ou lors de rencontres privées, les réseaux et entreprises d'économie sociale ont rappelé à maintes occasions aux membres des gouvernements les conditions de développement de l'économie sociale au Québec. Ces conditions, qui doivent se traduire en mesures concrètes dans les prochains budgets, sont :

1. Soutenir la capitalisation des entreprises d'économie sociale par la mise sur pied d'un fonds mixte (public-privé) dédié à la création d'équité dans les entreprises d'économie sociale;
2. Dédier des programmes de soutien à l'entrepreneuriat collectif (support au démarrage, consolidation, support à la mise en marché, recherche et développement, réseautage...);
3. Soutenir les dynamiques de développement économique communautaire ;
4. Poursuivre les investissements dans des secteurs comme :
 - l'aide domestique;
 - les ressourceries;
 - l'intégration des personnes handicapées au travail;
 - le logement social;
5. Développer un programme d'infrastructures qui contienne un volet d'économie sociale.

Le Chantier de l'économie sociale est une organisation autonome indépendante qui rassemble les acteurs de la société civile québécoise qui oeuvrent en économie sociale dans le but de faire la promotion de l'économie sociale et d'en assurer le développement.

Le Québec compte plus de 7150 entreprises d'économie sociale qui embauchent plus de 124 000 personnes. Ces entreprises, qui génèrent un chiffre d'affaires de 17,2 milliards\$, contribuent quotidiennement à développer une société et une économie plus humaines.

- 30 -

Mémoires du Chantier déposés lors des consultations prébudgétaires et à la Commission des finances publiques disponibles sur www.chantier.qc.ca ou sur demande.

Source : Chantier de l'économie sociale

Pour information : Jean Robitaille
(514) 899-9916, poste 226
(514) 795-8444